



Des droits d'auteur pour des fichiers midi de jeux video?

Par **Giggs**, le **24/12/2007** à **10:11**

Bonjour à tous!

Voilà, je voudrais créer un forum regroupant des fichiers MIDI de jeux video.

Le problème est qu'en visitant la plupart des sites proposant des fichiers MIDI, je tombe sur des sites ayant dû retirer les fichiers de leur site par demande d'un organisme appelé SPPI. Le problème vient apparemment du fait que créer soi-même des fichiers MIDI de musiques existantes pose des problèmes concernant les droits d'auteurs (ce que personnellement je trouve absurde, vu la différence de qualité entre un fichier MIDI et un fichier du genre MP3, et vu la publicité que peut faire un fichier MIDI pour un artiste)

Ma question est de savoir si concernant les jeux video, la loi est la même.

Au vu des différents sites ayant dû abandonner la diffusion de fichiers MIDI de musiques de variété, le problème semble être qu'on reproche aux fichiers MIDI de permettre aux gens d'écouter de la musique sans avoir à acheter le CD de l'artiste en question.

Pour un jeu video, les musiques ne sont pour la plupart pas disponibles à la vente, et donc diffuser des fichiers MIDI de jeux video ne représenterait donc pas un "danger" pour les artistes?

Si je veux créer un site permettant de regrouper des fichiers MIDI de jeux video, en ai-je le droit?

[EDIT] Par exemple, si j'ai séquencé (=créé) en fichier MIDI une musique du jeu video Sonic the Hedgehog et que je veux le diffuser sur un site internet, est-ce légal? Et est-ce vraiment raisonnable de l'interdire?

Merci de votre aide!
A bientôt et bonnes fêtes!